

**Institut des Sœurs de Notre-Dame  
Section secondaire**

Rue de Veeweyde, 40  
1070 Anderlecht  
Tél. : 02 521 04 41  
Fax : 02 526 13 29  
[www.isnd.be](http://www.isnd.be)



Année scolaire 2015-2016

**Bulletin d'information n° 1  
du vendredi 4 septembre 2015**

Éd. resp. : Anne-Marie Scohier ([amscohier@isnd.be](mailto:amscohier@isnd.be))

Nos bulletins d'information sont consultables sur notre site [www.isnd.be](http://www.isnd.be).

Ils peuvent également vous parvenir dans votre boîte aux lettres électronique via une liste de diffusion ;

la prise d'abonnement peut se faire à l'adresse suivante : <http://isnd.be/cms/bull-dinformation>

**Sommaire**

1. Coordonnées
2. Calendrier de rentrée et éphémérides 2015-2016
3. PEPS – local des absences
4. Frais scolaires
5. Réfectoire
6. Etude du soir
7. Rappels : règlement et journal de classe
8. Carte de sortie
9. Solidarité : Petits déjeuners Oxfam

## 1. Coordonnées

Qui contacter ? Pourquoi ? Comment ? A quel moment ?			
Types de questions	Personnes à contacter	Téléphones	Courriels
	<b>Accueil</b>	<b>02 521 04 41</b>	
- organisation générale de l'école -demande de RDV avec la directrice (2 <sup>e</sup> degré)	Directrice Anne-Marie Scohier	Uniquement par mail	<a href="mailto:amscohier@isnd.be">amscohier@isnd.be</a>
demande de RDV avec la directrice-adjointe (1 <sup>er</sup> degré)	Directrice-adjointe Françoise Hubert	02 526 13 20	<a href="mailto:fhubert@isnd.be">fhubert@isnd.be</a>
- demande de RDV avec le directeur-adjoint (3 <sup>e</sup> degré) - Accompagnement du 1 <sup>er</sup> degré	Directeur-adjoint Pierre Tahon	0492 73.09.91	<a href="mailto:ptahon@isnd.be">ptahon@isnd.be</a>
demande de RDV avec la directrice	Secrétaire de direction Benoît Buchau	02 526 13 21 (entre 8h et 16h)	<a href="mailto:bbuchau@isnd.be">bbuchau@isnd.be</a>
demande de documents administratifs concernant les élèves	Secrétariat élèves Régine Bataille Nathalie Van Haelen Laïla Achak	02 526 12 93 02 526 12 90 (de 9h à 12h & de 13h30 à 15h30)	<a href="mailto:rschoer@isnd.be">rschoer@isnd.be</a> <a href="mailto:nvanhaelen@isnd.be">nvanhaelen@isnd.be</a> <a href="mailto:lachak@isnd.be">lachak@isnd.be</a>
frais scolaires, paiements divers	Economat Mireille Alter	02 526 13 26 (de 9h à 12h & de 13h30 à 15h30)	<a href="mailto:malter@isnd.be">malter@isnd.be</a>
questions disciplinaires	Conseiller Principal d'Éducation Étienne De Beusscher	02 526 13 27	<a href="mailto:edebeusscher@isnd.be">edebeusscher@isnd.be</a>
encadrement des élèves de la 1 <sup>e</sup> à la 3 <sup>e</sup> (hors cours)	Educateur 1 <sup>e</sup> Xavier Deroover  Educateur 2 <sup>e</sup> Charles Montluc  Educateur 3 <sup>e</sup> Isabelle De Wolf	Via l'accueil 02 521 04 41   02 526 13 24 0495 73 24 37	<a href="mailto:xderoover@isnd.be">xderoover@isnd.be</a>   <a href="mailto:cmontluc@isnd.be">cmontluc@isnd.be</a>  <a href="mailto:idewolf@isnd.be">idewolf@isnd.be</a>
encadrement des élèves de 4 <sup>e</sup>	Christel Amant	0491 10 30 20 (mardi, mercredi, jeudi)	<a href="mailto:camant@isnd.be">camant@isnd.be</a>
encadrement des élèves de 5 <sup>e</sup>	Luana Iacono Didier Piron	Via l'accueil 02 521 04 41	<a href="mailto:liacono@isnd.be">liacono@isnd.be</a> <a href="mailto:dpiron@isnd.be">dpiron@isnd.be</a>
gestion des absences : tous niveaux + encadrement des élèves de 6 <sup>e</sup>	Elisabeth Inchusta	02 526 12 98 (de 9h15 à 15h)	<a href="mailto:einchusta@isnd.be">einchusta@isnd.be</a>  <a href="mailto:absences@isnd.be">absences@isnd.be</a>
Bibliothèque	Christian Schoenaers		<a href="mailto:cschoenaers@isnd.be">cschoenaers@isnd.be</a>
livres scolaires, casiers	Procure Cynthia Van Donghen Jacques Lambert	02 526 12 92 (8h à 8h15 & 16h 15 à 17h30)	<a href="mailto:cvandonghen@isnd.be">cvandonghen@isnd.be</a> <a href="mailto:jlambert@isnd.be">jlambert@isnd.be</a>
orientation scolaire	L'Equipe PMS Charlotte Petitjean Baudouin De Grox Véronique Paquot	02 526 13 25	<a href="mailto:equipepms@isnd.be">equipepms@isnd.be</a>

## 2. Ephémérides 2015-2016

Bonne rentrée à tous ! Pensez à vous mettre au travail dès le 4 septembre.

Vous gagnerez du temps.

Vendredi 4 septembre	10.10 à 11h50 : par classe, Créons une ambiance de classe et un cadre de travail
Mercredi 8 septembre (15h35 - 16h25)	information jeunes entreprises (5è)
Mercredi 9 et jeudi 10 septembre	Photos (tous) et élections des délégués d'élèves (sauf 1è)
Comme annoncé dans le BI de juin, le mardi 15 septembre, jour du Marché Annuel, sera un jour normal de cours.	
Vendredi 18 septembre	<b>réunion des parents des élèves de 2S (18h00) et de 1è (19h00).</b> Cette réunion est obligatoire.
Lundi 5 octobre de 8h15 à 9h55	Epreuve externe non certificative en histoire geo (3è)
Mercredi 7 octobre	Orientation par le CIO (6è)
Du mercredi 30/09 au vendredi /10	5è qualification à Maboge
Octobre-novembre	Classes de 3 <sup>e</sup> , animation EVRAS, planning familial
Vendredi 9 octobre	conseils de classes 1-2. <b>Cours suspendus au premier degré.</b>
Samedi 10 et dimanche 11 octobre	Petits-déjeuners Oxfam
Lundi 12 octobre	Elèves de 6è anglais 4h à la BSB, Echange linguistique
Mardi 13 octobre à 20h00	soirée d'information pour les 6è primaires de l'isnd
21 au 23/10	stage d'écologie , 5è et 6è sciences 6h
Vendredi 30 octobre	<b>Bulletin</b> 1è période
du lundi 2 au vendredi 6 novembre	congé de Toussaint
Mercredi 11 novembre	Armistice 1914-18. Congé.
Vendredi 13 novembre	<b>Réunion de parents (sur rendez-vous), dès 15.00 aux D1D2, dès 16h30 au D3</b>
Jeudi 26 novembre	BSB à l'Isnd, Echange linguistique 6è anglais 4h
jeudi 17 décembre	<b>remise des bulletins en présence des élèves et des parents</b>
Vendredi 18 décembre 2015	<b>Consultation des examens et pistes de remédiation</b>
du lundi 21 décembre 2015 au vendredi 1er janvier 2016	Vacances de Noël
Lundi 1er et mardi 2 février	<b>Journées pédagogiques.</b> Cours suspendus dans toutes les classes.
Vendredi 5 février 2016	<b>Bulletin</b> 3è période aux 1 <sup>er</sup> et 2è degrés
du lundi 8 au vendredi 12 février 2016	Congé de carnaval
Du mardi 16 au vendredi 19 février	retraite des 6è / mi-temps pédagogique des 3è à Butgenbach
Jeudi 24 mars	Journée options en 2è
Vendredi 25 mars	Marche parrainée + <b>Bulletin</b> 4è période
Du lundi 28 mars au vendredi 8 avril	Vacances de Pâques
Mercredi 4 au vendredi 6 mai	Ascension. Congé.
Du lundi 23 au vendredi 27 mai	mi-temps pédagogique des 1è à Merlimont
Lundi 16 mai	Pentecôte. Congé.
16, 17, 20, 21 juin 2016	Passation du CEB / CE1D
13 et 14 juin 2016	Passation du CESS en français (GT-TT-TQ) et histoire (GT-TT)
<b>Lundi 27 juin 2016 (sous réserve de confirmation)</b>	<b>Remise des bulletins en présence des élèves et des parents</b>
Les vacances d'été débutent le vendredi 1er juillet 2016	

## 3. PEPS – local de gestion des absences et +

A partir du 1<sup>er</sup> septembre 2015, il n'y aura plus d'infirmerie à l'école. Notre infirmière a pris d'autres fonctions et par ailleurs, les écoles ne sont plus autorisées à distribuer un seul médicament.

Le 'PEPS' pour Présence, Ecoute, Parole, Soutien' gèrera les absences ([absences@isnd.be](mailto:absences@isnd.be), 02 526 12 98) et les accidents éventuels, et reste un lieu d'écoute.

Si votre enfant est malade le matin, il convient de le garder chez vous. Assurez-vous également qu'il ou elle ait pris un bon petit déjeuner pour éviter les hypoglycémies de la matinée. Les jeunes filles se muniront de sparadraps en

suffisance pour les ballerines et de ce dont elles pourraient avoir besoin. Ces missions ne seront plus assurées par l'école.

Les demandes de sortie exceptionnelle (rendez-vous médicaux incontournables p.ex.) se feront aussi via ce local, situé en septembre au parloir, pour émigrer vers l'ancien local de la procure dès octobre. Pour rappel, ces demandes doivent être anticipées : votre enfant contactera madame Inchusta au plus tard la veille de la sortie nécessaire.

#### 4. Frais scolaires

Vous recevrez dans les prochains jours la facture couvrant les frais scolaires pour l'année scolaire 2015-2016.

Pour les élèves du 1<sup>er</sup> degré : 150€.

Pour les élèves des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> degrés : 120€.

Cette somme forfaitaire est perçue par l'Institut en respect du prescrit légal relatif à la gratuité de l'enseignement et se décompose de la manière suivante :

- 50€ (D1) / 20€ (D2 et D3) pour les frais liés aux cours d'éducation physique,
- 75€ pour les frais de photocopies,
- 25€ pour la participation aux activités culturelles et sportives organisées durant l'année scolaire.

Pour les familles dont plusieurs enfants fréquentent l'ISND –section secondaire-, une réduction est prévue :

- 25€ pour le 2<sup>ème</sup> enfant,
- 50€ pour le 3<sup>ème</sup> enfant.

Le paiement de ces frais devra s'effectuer soit par un virement unique soit par des paiements échelonnés durant l'année scolaire. Les comptes doivent impérativement être clôturés pour le 26 juin 2016 au plus tard.

Madame Hubert, Directrice adjointe ([fhubert@isnd.be](mailto:fhubert@isnd.be)) et Madame Alter, économiste ([malter@isnd.be](mailto:malter@isnd.be) 02/526 13 26) restent à votre disposition pour répondre à toutes les questions particulières.

Après les rappels d'usage et en cas de défaut de paiement, l'Institut pourrait faire appel à une société de recouvrement. Les frais qui en découleraient seront refacturés aux parents.

#### 5. Réfectoire

Dès le lundi 7 septembre, le réfectoire sera accessible aux élèves

- ✓ 11h50 pour les élèves de 2<sup>e</sup>
- ✓ 12h15 pour les élèves de 1<sup>e</sup>

Tout élève a la possibilité de réserver son repas au réfectoire durant la récréation du matin.

Cette année, l'offre de repas est gérée par la société Api. Sandwiches et pâtes sont préparés quotidiennement sur place. Les prix en vigueur sont les suivants :

Ciabatta	2,50 €	Pizza	2,50 €
salade protéinée	2,50 €	Fruit	0,60 €
Pâtes bolognaise	2,50 €	Yaourt	0,80 €
Provencette	2,30 €	Pâtes nature	2,20 €
Sandwich	2,50 €	Croque-monsieur	2,30 €

## 6. Etude du soir pour les élèves du 1<sup>er</sup> degré

L'Institut propose aux élèves de 1<sup>ère</sup> et de 2<sup>ème</sup> de s'inscrire à une étude dirigée. Celle-ci est assurée par un professeur du 1<sup>er</sup> degré les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15.45 à 17.00.

Afin que celle-ci soit la plus profitable possible, le nombre d'élèves est limité.

Pour s'inscrire, il vous faudra compléter le talon ci-joint et, verser un montant de 25€ sur le compte n° BE63-7320-0550-5308 de l'ISND (nom de l'élève et classe). Ce montant couvre l'achat de matériel didactique à destination des élèves de l'étude.

L'élève inscrit à l'étude ne pourra s'absenter de celle-ci qu'avec l'accord **préalable** de ses parents. L'élève qui ne respecterait pas cette consigne ne sera plus accepté à l'étude.

**1<sup>ère</sup> séance le lundi 14 septembre 2015.**

L'inscription à l'étude sera validée dès réception du paiement et dans la limite des places disponibles.

---

## 7. Rappels du règlement / le journal de classe

En cas d'absence de votre enfant, merci d'envoyer un mail à [absences@isnd.be](mailto:absences@isnd.be).

Les **retenues** du mercredi après-midi ont lieu en A19 de 13h30 à 15h30.

Pour les élèves de **qualification**, nous attirons l'attention sur la convention de stage qui mentionne explicitement que le non-respect de la convention peut constituer un motif de renvoi de l'école et / ou du stage (cf règlement p.21).

Le **journal de classe** de votre enfant reprend des points essentiels de l'esprit de l'école ainsi que la charte 'je surfe responsable' pour une utilisation responsable des nouvelles technologies. Lisez cela attentivement.

L'horaire de votre enfant doit être collé au début du journal de classe et porter votre signature. Afin d'assurer une bonne communication entre l'école et les parents, vous signerez également en p.25 du journal de classe à la réception de chaque Bulletin d'Information. Ces BI sont distribués au moins avant chaque période de congés.

## 8. Carte d'étudiant / de sortie

**La carte de sortie est individuelle. Elle ne se prête pas !**

- Si l'élève oublie sa carte de sortie (**bande verte verticale**), il reste obligatoirement à l'école sur le temps de midi.
- S'il revient en retard à l'Institut, sa carte lui sera confisquée pour un jour. Il pourra la récupérer à l'accueil le jour suivant la sanction.
- En cas de perte, l'étudiant se présentera chez le CPE pour demander le formulaire adéquat. Il apportera la somme de 5€ pour le duplicata. L'élève restera à l'école tant qu'il n'aura pas retiré sa nouvelle carte au secrétariat.
- Pendant le temps de **midi**, la grille est ouverte de 11h50 à 12h00 et de 12h40 à 12h50. Les élèves ne sont **pas autorisés à sortir ou rentrer par l'accueil**. Les élèves qui ont un temps de midi décalé : sortie par le 40 de 12h50 à 13h00, retour par le 40 de 13h30 à 13h40.
- Si un élève est licencié (libéré d'une heure de cours), c'est indiqué à l'heure de cours concernée et confirmé par un cachet de l'éducateur.

BI n°1 du 4 septembre 2015

Si vous n'avez pas donné l'autorisation pour une carte de sortie, votre enfant a néanmoins une carte d'étudiant (bande verticale rouge).

La ligne horizontale verte indique que vous avez autorisé son licenciement en fin de journée en cas d'absence d'un professeur.



## 9. Solidarité : petits déjeuners Oxfam 11 et 12 octobre

Oxfam-Magasins du monde vous invite à un petit-déjeuner sympa et équitable !

- Le **samedi 10 octobre 2015 de 8 h à 12 h**  
A l'Institut des Sœurs de Notre-Dame – rue de Veeweyde 42 – 1070 Anderlecht
- Le **dimanche 11 octobre 2014 de 9 h à 13 h**  
A l'Institut Notre-Dame – rue de Fiennes 66 – 1070 Anderlecht

P.A.F. : Adultes 5 € – Enfants 1,50 €.

**Au menu, les produits Oxfam issus du commerce équitable** : café, thé, cacao, jus de fruits, sucre de canne, muesli, confitures, pâtes à tartiner, miel, chocolats, ... et des produits locaux issus de l'agriculture paysanne.

En collaboration avec la Maison de la Participation et les GASAP anderlechtois.

**Organisé par l'équipe Oxfam-Magasin du monde d'Anderlecht**

Magasin : rue Saint Guidon 13 - 1070 Bruxelles - tél. 02/522.17.63

---

### **Etude du soir 2015-2016 (pour les 1<sup>ères</sup> et 2<sup>èmes</sup>)**

Par la présente, nous demandons que notre enfant :

Nom et prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_

Soit inscrit à l'étude du soir:

De 15h45 à 17h00. Ces élèves ne sortent pas de l'école entre la fin des cours et l'étude !

	oui	Non
lundi		
mardi		
jeudi		
vendredi		

N° de gsm de la personne à prévenir en cas d'absence à l'étude : .....

**Signature des parents :**